

# BIEN VIVRE A TROUY

*Juin-Juillet-Août 2023*

*N° 97*



Cette réunion avec les agriculteurs de Trouy, organisée le 13 mars 2023, a permis de faire connaissance, d'aborder d'éventuelles difficultés et d'exposer les projets communaux.

De gauche à droite Jean Boonman, Franck Laurieux, Damien Roux, Benoît Vernet, Mathieu Barbey, Kees Boonman, Vincent Barbey, David Dorme et le Maire, Franck Breteau.

# SOMMAIRE

	<b>L'édito page 3</b>
	<b>Le personnel communal page 4</b>
	<b>La nécrologie page 4</b>
	<b>Les revues municipales page 5</b>
	<b>Les travaux pages 6 à 7</b>
	<b>L'enfance page 8</b>
	<b>L'environnement pages 9 à 13</b>
	<b>Le sport pages 14 à 15</b>
	<b>Les informations pages 16 à 17</b>
	<b>Nos truciens ont du talent page 18</b>
	<b>Les Ateliers de Béa page 19</b>
	<b>Les manifestations et associations pages 20 à 22</b>
	<b>L'agenda page 23</b>



## ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le Bien Vivre n° 96 page 12, dans « Nos truciens ont du talent ».

La carrosserie Maïda n'a pas été fondée en 1999 mais le 1er janvier 1974.



## Franck BRETEAU Maire de TROUY

Chères Trucidiennes et Chers Trucidiens,

Le 15 mars 2020, la liste que je conduisais a été élue par 68 % des suffrages. Vous avez ainsi témoigné votre confiance en une équipe composée de femmes et d'hommes de toutes générations, aux parcours divers, forte de nombreuses compétences, mais avec un point commun, travailler avec énergie pour l'intérêt général de Trouy.

Déjà 3 années ... le temps passe si vite. Trois années où je n'ai pas eu le loisir de m'ennuyer. Il est nécessaire de faire un point d'arrêt et de se retourner sur ce qui a été entrepris depuis cette date.

Je pense pouvoir affirmer que notre engagement nous a permis d'être à la hauteur de nombreux enjeux : crise sanitaire, crise énergétique, inflation, transition écologique, ... Comme je l'ai indiqué lors des deux réunions publiques des 10 et 17 mars, 80 % des actions de notre programme, élaboré fin 2019, ont été lancées ou concrétisées.

Un travail collaboratif des élus a permis de lancer de nombreux chantiers, validés en conseil municipal, où 95 % des délibérations ont été prises à l'unanimité.

Nous avons lancé les travaux d'isolation phonique de nos restaurants scolaires, mis en place une pièce rafraîchie par école et au Centre de Loisirs, mis en œuvre le plan numérique des deux écoles élémentaires. Nous avons engagé d'importants travaux d'économies d'énergie (isolation des combles, changement des radiateurs, programmation et changement des luminaires, travaux sur les chaufferies, ...).

Résultat : notre facture énergétique a baissé entre 2021 et 2022 ! Les efforts doivent se poursuivre.

Nous avons réhabilité tous les trottoirs des Talleries, rénové plusieurs revêtements de chaussées (rue des Iris, rue des Noyers, rue de Grandfond, rue des Pervenches,...) et de trottoirs. Nous avons sécurisé l'entrée de Trouy Nord où les vitesses pratiquées étaient très élevées.

Nous avons investi près de 900 000 € dans les travaux de voirie depuis 2020.

Nous allons poursuivre nos efforts par l'élaboration du programme voirie 2024-2026.

Le site du château Rozé se transforme avec la réalisation du jardin pédagogique, la création du parcours sportif, la réalisation de la plaine de jeux (boulodrome et aire de jeux pour enfants), la réhabilitation des deux tours et du kiosque.

Les travaux à l'intérieur du château ont démarré le 17 avril pour 15 mois. Le bâtiment sera chauffé par la géothermie.

L'ensemble de l'opération représente presque 2 millions d'euros de travaux, subventionnés à 60 % par nos partenaires (Etat, Région, Département, PETR, fonds de concours de Bourges Plus, fonds européens FEADER, ADEME).

Nous allons réhabiliter les jeux de la Trouée Verte en 2023 et lancer la réfection des deux city-stades. Nous avons lancé des sorties pour les jeunes en collaboration avec l'ES TROUY.

Par ailleurs, nous poursuivons tous les ans notre politique d'enfouissement des réseaux pour embellir notre cadre de vie.

J'espère que le projet de centre commercial se concrétisera dès cette année, le permis de construire étant validé depuis janvier 2023.

La liste n'est pas exhaustive et nous avons essayé par nos canaux d'information (réseaux sociaux, site internet, Bien Vivre) de relater au mieux, tout le travail effectué par la commune au service de ses habitants.

Malgré les difficultés croissantes dans le montage des dossiers, malgré une inflation des normes, malgré la difficulté d'approvisionnement des entreprises, dans un contexte financier maîtrisé, vous pouvez compter sur notre détermination pour déployer notre projet.

Nous saurons répondre à cette épreuve, comme nous avons su être à vos côtés durant la crise sanitaire.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement l'ensemble de nos partenaires institutionnels, entreprises, associations, clubs sportifs, bénévoles, ainsi que les agents municipaux qui concourent, au côté de l'équipe municipale, au développement de notre commune.

Passez un bel été.

Amicalement

### DÉPART EN RETRAITE DE FABIENNE ROBINEAU

Le 7 avril 2023, agents municipaux, retraités, enseignants et élus se sont retrouvés au restaurant scolaire du Nord pour fêter une retraite bien méritée à Fabienne Robineau, entourée de sa famille.

Retour sur sa carrière : après avoir effectué un stage de 4 mois au restaurant scolaire en 1988, Fabienne a d'abord signé un contrat TUC d'un an à la cantine du Bourg (qui regroupait les écoles du Nord et du Bourg), puis un contrat CES le 1er février 1991, toujours à la cantine du Bourg. Placée sous la responsabilité de Madame LOISEAU, son contrat a été renouvelé jusqu'en novembre 1997. Elle a enchaîné sur un CEC, toujours à la cantine jusqu'en décembre 2002. Son emploi est pérennisé avec la création d'un poste à temps non complet de 15h par semaine cette fois-ci au restaurant scolaire du Nord. Titularisée le 8 décembre 2003, elle a occupé ce poste avec dévouement jusqu'au 28 février 2023.

La qualité de son travail lui a permis d'obtenir un avancement bien mérité au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe en 2019.

Elle termine sa carrière auprès des enfants pour lesquels elle a toujours eu une attention et une affection particulière. Cadeaux, vin d'honneur et beaucoup de compliments ont clôturé cette soirée.

Nous lui souhaitons une très bonne retraite.



### NECROLOGIE

M. **Gérard SIMON** nous a quittés le 29 mars 2023 à l'âge de 85 ans. Gérard, né le 10 septembre 1937 à Mehun-sur-Yèvre, épouse Monique en 1962 et ils emménagent à Trouy en 1972. De cette union, sont nés trois enfants.

Il commence à travailler à l'âge de 14 ans en tant qu'ouvrier agricole, dans les fermes à Trouy. Il fait son service militaire et passe deux ans en Algérie. A son retour, il intègre l'Aérospatiale et y fait carrière pendant plus de 30 ans. Passionné de marche et aimant les jeunes, il crée, avec son épouse, il y a 40 ans, l'Entente des Marcheurs de Trouy (facilement reconnaissables grâce à leurs bonnets jaunes et bleus).

Ce grand sportif a d'ailleurs organisé une marche entre Angers et Trouy, avec son fils Jacky (décédé l'an dernier) et son ami Gérard Giraud, accompagné de son beau-frère qui s'occupe de l'intendance.

Il était passionné par la pêche, la nature, le jardin et bien sûr les brocantes.

Nous adressons à son épouse, ses enfants, ses trois petits-enfants et ses deux arrières petits-enfants, nos plus sincères condoléances.



Ces quelques lignes sont un hommage à **M. Patrick SEGAUD**, disparu le 8 mai 2023, à l'âge de 66 ans, des suites d'une longue maladie. Patrick, né le 13 novembre 1956 à Issoudun (36), épouse Michèle le 7 juin 1980 à Bourges. Ils s'installent à Trouy le 14 juillet 1982. Amélie et Laurianne viennent combler ce bonheur.

Pompier professionnel à l'ETBS à Bourges, il rejoint l'équipe municipale en 2001, sous la mandature de Gérard SANTOSUOSSO et devient conseiller municipal délégué à la sécurité routière et aux Etablissements Recevant du Public. Il est également conseiller de défense. Il cesse ses fonctions en février 2017.

Il crée, avec quatre amis, en février 2011, l'association Les Chevaliers d'Hypocras, dont il est vice-président, dont le but étant de développer les valeurs de l'amitié et de promouvoir la boisson ancestrale l'Hypocras.

Passionné de moto, de mécanique, de jardinage, de bricolage, de bonne chère, ... il est toujours prêt à rendre service avec sourire et bonne humeur.

Patrick va nous manquer, nous avons perdu un ami. Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse, ses enfants, ses 4 petites-filles ainsi qu'à tous les membres de sa famille.

**ENQUETE SUR LA DISTRIBUTION DES REVUES MUNICIPALES**

Madame, Monsieur,

Chaque année, nous recevons en moyenne 40 kilos de prospectus publicitaires dans notre boîte aux lettres. Pour des raisons économiques et écologiques, plusieurs grandes enseignes vont y renoncer dès cette année.

La ville de Trouy a fait le choix de s’engager dans cette démarche écologique afin de réduire les impacts environnemental et financier, dans le cadre de recherche d’économies.

Plusieurs documents d’information sont à votre disposition pour vous tenir informés des actions passées, en cours ou à venir, de la vie municipale, des animations, etc., à Trouy (Bien Vivre, Reflet Municipal, ...).

Le coût de ces impressions n’est pas négligeable pour la commune. C’est pourquoi la Municipalité souhaite mieux maîtriser les différentes éditions des documents destinés aux truciens. Nous vous rappelons que la distribution est réalisée par vos élus.

Depuis plus de deux ans, vous pouvez consulter ou télécharger ces documents sur le site internet ([www.villedetrouy.fr](http://www.villedetrouy.fr)) ou sur la page Facebook de la ville de Trouy.

C’est pourquoi, la Municipalité propose, à partir de 2024, de passer essentiellement par des distributions dématérialisées téléchargeables via le site internet ou la page Facebook de Trouy.

**D’ici 2024, seules les personnes s’étant inscrites en mairie recevront les documents en support papier.**

Afin de répondre au mieux à vos attentes, nous vous remercions de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous et de le déposer dans la boîte aux lettres soit à la mairie annexe, soit à la mairie ou d’envoyer un mail à l’adresse suivante [valerie.georges@ville-trouy.fr](mailto:valerie.georges@ville-trouy.fr).

Nous vous remercions pour votre participation.

✂-----

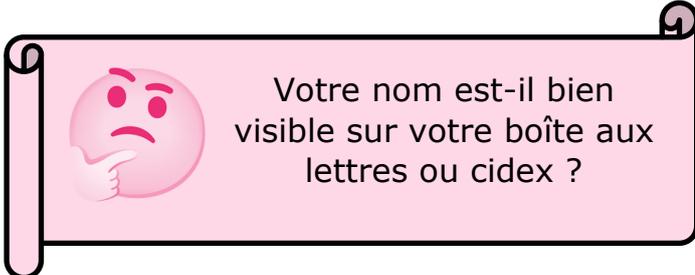
*Je souhaite conserver la version papier des documents distribués par la Municipalité :*

NOM : .....PRENOM : .....

ADRESSE : .....

☎ ..... ✉ : .....

**J’AI  UNE BOÎTE AUX LETTRES OU  UN CIDEX**



### TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

La commune de Trouy a missionné le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 18) pour lancer les études d'enfouissement sur les réseaux secs (électricité, téléphone et éclairage public) sur la rue du Lac, le début de la rue du Paradis, la place de l'Église, la rue Calmette et Guerin et une partie de l'avenue des Anciens Combattants. Il est également prévu le remplacement de 26 luminaires 100 W en sodium par des leds de 19 à 29 W.

Les études ont été réalisées par l'entreprise CEE Berry et les travaux de génie civil ont démarré le 24 avril dernier.

Le délai de réalisation est de 3 mois. Les travaux ont lieu principalement sous circulation, en chaussée rétrécie ou en alternat, mais l'accès des riverains est préservé.

Le montant total des travaux s'élève à 260 000 € HT, subventionné par le SDE 18, avec un reste à charge de 110 000 € HT pour la commune.



### LE LOTISSEMENT RUE DE LA PATURE

Début avril, la société AXIROUTE a terminé le revêtement des trottoirs de la rue de la Pâtur.

La signalisation verticale a été mise en place.

Les travaux sont terminés.

Les opérations de rétrocession dans le domaine public vont être lancées en lien avec Bourges Plus, compétente pour les réseaux d'eaux usées et d'eau pluviale.

**CHÂTEAU ROZE**

Les travaux ont démarré le 14 avril 2023.  
Les travaux débutent avec le curage intérieur des cloisons,  
des sols, des planchers, des placards, ...

**JEUX A TROUY NORD**

Quatre nouveaux jeux vont être installés avec un sol souple de sécurité à la Trouée Verte à Trouy Nord.

Les travaux ont démarré le 2 mai 2023 pour une dépense totale de 74 813 € HT.

**MATÉRIEL POUR LES ESPACES VERTS**

Un nouveau tracteur tondeuse a été acheté par la commune pour une somme de 33 618 € HT.  
Il possède une coupe frontale, un bac de récupération de 900 litres et un toit protégeant le chauffeur.



## SIX JOURS DE NOUVELLES EXPÉRIENCES SUR LES PISTES ENNEIGÉES

Fatigués mais formidablement heureux, les élèves de CM1 de l'école élémentaire des Talleries sont rentrés de leurs six jours de classe de neige avec de merveilleux souvenirs. Hébergés au pied des pistes, les enfants accompagnés de leur enseignant, Mathias Bonnin, sont partis vivre de grandes aventures sur les pistes enneigées du Collet-d'Alleverd (Isère).

Entre les séances de ski supervisées par les moniteurs de l'école de ski français, la luge, les différents jeux de neige, la construction d'igloos, la rando en raquettes en forêt, les roulés-boulés dans la neige, les journées ont été très chargées.

La promenade en traîneau avec les chiens et la recherche, à l'aide de sondes, de peluches enterrées pour la mise en pratique du cours de secourisme se sont ajoutées à ce programme déjà riche.



- pour les 3-5 ans : Le printemps se réveille,
- pour les 6-7 ans : En route pour l'espace,
- pour les 8-10 ans : Voyage autour du monde,

et pour la semaine du 24 au 28 avril :

- pour les 3-5 ans : Les Zanimos,
- pour les 6-7 ans : Le cirque,
- pour les 8-10 ans : Les trésors de la nature.

## LES VACANCES DE PÂQUES 2023 AU CDL

Ce sont 131 enfants qui ont fréquenté le Centre de Loisirs pendant les vacances de Pâques.

Les thèmes pour les activités de la semaine du 17 au 22 avril étaient les suivants :



## PROCHAINS RAMASSAGES

JEUDI 15 JUIN BOURG  
LUNDI 19 JUIN NORD

## LES DECHETS VERTS

Ce ramassage concerne les personnes âgées de plus de 70 ans, les femmes veuves, les personnes ayant de graves problèmes de santé (hospitalisation, handicap temporaire), les personnes à mobilité réduite.

Les bénéficiaires doivent être inscrits en mairie, **le renouvellement** de cette inscription est automatique chaque année.

Ne sont ramassés que des végétaux (tailles, élagages, feuilles, gazon) mis en sacs de 125 litres maximum jusqu'à 1m<sup>3</sup> pour des raisons écologiques, de salubrité et de maniabilité (aucun sac poubelle ou autres sacs ne seront ramassés).

A l'inscription, deux sacs sont fournis par la Municipalité. Vous pouvez utiliser des sacs supplémentaires mais uniquement des sacs à déchets de jardin sans dépasser 1m<sup>3</sup>.

Les sacs, une fois vidés, sont laissés sur place.

**BOURGES PLUS**  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**TRIONS TOUS B<sup>+</sup>**

**CARTONNETTES**

**NOUVEAU**  
**BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUES AVEC BOUCHONS**

**TOUS LES PAPIERS**

**BRIQUES ALIMENTAIRES**

**EMBALLAGES METALLIQUES**

**BOUTEILLES, BOCAUX ET POTS EN VERRE**

>>> Je les mets en vrac dans le conteneur ou le sac jaune

>>> Je les porte dans les colonnes d'apport volontaire de mon quartier

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?  
N° Vert 0 800 897 730  
Appel gratuit depuis un poste fixe

service.environnement@agglo-bourgesplus.fr

## INFORMATIONS SUR LES DÉCHETS 2022

Pour la collecte des ordures ménagères et des emballages, il existe trois circuits à Trouy, dont un qui passe sur une partie de la commune de Plainpied-Givaudins.

En 2022, 648 tonnes d'ordures ménagères, 234 tonnes d'emballage et 96 tonnes de verre ont été collectées sur Trouy.

Par habitant, cela représente 161 kg d'ordures ménagères, 58 kg d'emballage et 24 kg de verre.

## ESSAIMS D'ABEILLES

La ville de Trouy est régulièrement contactée pour enlever des essaims d'abeilles. Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez quelqu'un, merci de le signaler à la mairie par mail [mairie@ville-trouy.fr](mailto:mairie@ville-trouy.fr) ou au 02 48 64 78 78.



# INFO

## Prévention

N°15

### Les chenilles processionnaires



Les chenilles processionnaires sont nommées ainsi d'après leur mode de déplacement en file indienne. Également appelées chenilles urticantes elles possèdent des poils microscopiques en forme de harpon qui provoquent des réactions cutanées importantes : boutons, démangeaisons, lésions oculaires et respiratoires. Ces poils peuvent rester urticants pendant trois ans s'ils sont préservés de l'humidité, très légers ils peuvent être emportés par le vent. Le contact avec la chenille n'est donc pas nécessaire pour développer des symptômes. Ces chenilles logent essentiellement dans le chêne et le pin.

#### Quels risques pour la santé ?

DANS TOUS LES CAS CONSULTER UN MEDECIN !

TYPE DE CONTACT	RISQUE	TRAITEMENT
PEAU	Eruption douloureuse avec démangeaisons dans les 8h sur les parties du corps. Les poils urticants se dispersent par le grattage, le frottement, et par l'intermédiaire des vêtements.	Enlever les vêtements avec des gants et les laver. Laver abondamment la peau avec de l'eau et du savon. Ne pas gratter.
YEUX	Apparition d'une conjonctivite dans les 4h.	Rincer les yeux à l'eau.
PAR INHALATION	Irritation des voies respiratoires	Appeler un médecin.
PAR INGESTION	Inflammation des muqueuses et du tube digestif (vomissement, douleurs abdominales...).	Boire un grand verre d'eau pour diluer la quantité des poils ingérés.

#### Quelles mesures de prévention ?

- Signalez rapidement la présence de chenilles processionnaires dans les espaces publics ;
- En cas d'allergie connue, prévenez votre médecin du travail, votre supérieur et vos collègues ;
- Humidifiez la zone d'intervention pour limiter la mise en suspension des poils urticants ;
- Portez les EPI adaptés à la situation de travail (Gant étanches, Lunettes-masques de protection, masque FFP2 minimum, vêtement couvrants / combinaison à usage unique...);
- Lavez vos vêtements de travail soigneusement et fréquemment ;
- Consultez rapidement votre médecin ou demandez un avis médical (n°15-112) en cas de vomissements, malaises, vertiges, fièvre ou de forte inflammation au niveau des yeux.

SERVICE PRÉVENTION



# INFO

## Prévention

N°20

### AMBROISIE attention Allergies !

L'ambroisie est une plante annuelle envahissante, dont le pollen est à l'origine de fortes réactions allergiques. Au moment de la floraison vers août-septembre, elle libère des grains de pollen transportés par le vent que l'on inhale en respirant. Quelques grains de pollen par mètre cube d'air peuvent déclencher des symptômes graves.

#### POTENTIEL ALLERGISANT

0 1 2 3 4 5

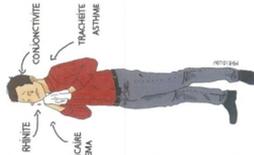


AMBROISIE A FEUILLES D'ARMOISE !

#### Quels risques pour la santé ?

L'inhalation du pollen d'ambroisie peut provoquer :

- **RHINITE** (dans 90% des cas) : éternuements en salves avec démangeaisons du nez qui coule beaucoup et se bouche
- **CONJONCTIVITE (75%)** : yeux rouges, gonflés, larmoyants et qui démangent
- **TRACHÈTE** (50%) : toux sèche
- **ASTHME** (50%) : difficulté à respirer, parfois très grave chez les personnes sensibles
- **URTICAIRE** (10%) : rougeur, œdème, démangeaisons



#### Que faire ?

La plante doit être éliminée :

- Par arrachage de préférence avant floraison et avant la grenaison (Avril / Juillet)
- Par fauchage
- Par désherbage (thermique, mécanique)



#### Quelles mesures de prévention ?

- Portez les EPI adaptés à la situation de travail (Gants de travail, lunettes-masques de protection, masque FFP3, vêtements couvrants) ;
- En cas d'allergie connue, prévenez votre médecin du travail, votre supérieur et vos collègues ;
- Lavez vos vêtements de travail soigneusement et fréquemment ;
- Se laver les mains, avant-bras et visage après tout contact ;
- Consultez rapidement votre médecin ou demandez un avis médical (n°15-112) en cas de crise d'asthme.

SERVICE PRÉVENTION



## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES COMMUNALES 2023

## ENTOUREZ LA CATÉGORIE DE VOTRE CHOIX

**1ère A : Maison avec jardin très fleuri visible de la voie publique**

**1ère B : Maison avec jardin fleuri dans un décor paysager visible de la voie publique (arbres, arbustes et gazon)**

\*\*\*\*\*

**2ème : Maison avec décor floral installé au sol sur la voie publique**

\*\*\*\*\*

**3ème A: Maison sans jardin avec fenêtres, balcons ou murs fleuris visibles de la voie publique (façade ou pignon).**

**3ème B : Maison sans jardin avec terrasse ou jardinet fleuri visible de la voie publique**

\*\*\*\*\*

**5ème : Commerce avec ou sans jardin**

\*\*\*\*\*

**6ème : Gîtes de France (gîtes ruraux, chambres d'hôtes, gîtes d'étape)**

\*\*\*\*\*

**Anciennes fermes**

## CONCOURS DES JARDINS POTAGERS 2023

Ce concours permet de récompenser des jardins potagers remarquables au niveau de la diversité des légumes et des fruits cultivés, des bonnes pratiques du jardinage et de l'esthétique du jardin.

Il est ouvert à tous les jardiniers habitant Trouy, propriétaires ou locataires, mais dont le jardin est situé sur la commune.

Les critères de sélection porteront sur les aspects suivants :

- l'aspect visuel général,
- la diversité des légumes et des fruits cultivés,
- la présence de légumes anciens patrimoniaux,
- l'esthétique : dans ce domaine seront prises en compte la disposition du jardin potager dans le site, l'originalité du tracé, les cultures associées (arbres fruitiers), l'association fleurs - légumes,
- les critères environnementaux s'intégrant dans le principe de développement durable : utilisation du paillage, récupération de l'eau de pluie, compostage, méthodes de traitement.

**BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS  
DES MAISONS FLEURIES COMMUNALES 2023**

À retourner en mairie, service communication/festivités ou  
valerie.georges@ville-trouy.fr (un accusé réception vous sera envoyé)  
**avant le 30 juin 2023**

NOM, Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

Mel : .....

Inscription à télécharger sur [villedetrouy.fr](http://villedetrouy.fr) rubrique environnement

**BULLETIN D'INSCRIPTION  
CONCOURS DES JARDINS POTAGERS 2023**

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone .....

Mel : .....

À retourner en mairie, service communication/festivités ou  
valerie.georges@ville-trouy.fr (un accusé réception vous sera envoyé)  
**avant le 15 juin 2023**

Inscription à télécharger sur [villedetrouy.fr](http://villedetrouy.fr) rubrique environnement



## JACHERES FLEURIES



Pour accompagner la démarche "zéro pesticide dans nos villes et villages" et limiter le désherbage le long des murs et bordures, la Municipalité a décidé de reconduire l'opération "sachets de jachères fleuries".

Cet assortiment de 18 espèces florales très résistantes empêche le développement des "herbes folles" et contribue à l'embellissement.

Les personnes intéressées sont invitées à venir chercher leur sachet en mairie **avant le 30 juin 2023**, les lundi et mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h, les mercredi de 9h à 12h en mairie et de 14h à 16h à la mairie annexe, les jeudi de 9h à 12h, les vendredi de 9h à 17h.

## TROUBLES DE VOISINAGE

Comme tous les étés, nous passons du temps à l'extérieur et les bruits sont plus nombreux de jour comme de nuit :

- par un individu (cris, talons, chants, ...),
- par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétards et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, ...),
- par un animal (abolements, ...),
- par des jeux (piscine, ...).

Lorsque ces bruits sont commis entre 22h et 7h, on parle de **tapage nocturne**.

**En journée**, ils peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont répétitifs, intenses ou qu'ils durent dans le temps.

Les nuisances olfactives (barbecue, ordures, fientes, ...) ou visuelles (gêne occasionnée par une installation par exemple) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage.

**Pour le bien-être de tous, merci de limiter ces nuisances.**



**BRUITS de voisinage**

Tous responsables  
Tous concernés

## HORAIRES DES BRUITS

Arrêté municipal 10/2012 du 19 janvier 2012



Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que les :

**Jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

**Samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h

**Dimanches et jours fériés** de 10h à 12h

Les entreprises travaillant chez les particuliers sont autorisées de **8h à 19h les jours ouvrables**.

Sont également très désagréables les bruits engendrés par les 2 roues qui peuvent déranger le voisinage. Merci d'y veiller.

## BRÛLAGE DES DÉCHETS

Le brûlage des déchets peut être à l'origine de gêne ou d'insalubrité pour le voisinage. Les odeurs et la fumée peuvent être la cause de la propagation d'incendies si les feux ne sont pas correctement surveillés et contrôlés.

L'arrêté préfectoral du 8 octobre 1985 portant Règlement Sanitaire Départemental (R.S.D.), et particulièrement l'article 84 concernant l'élimination des déchets, stipule que tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères, sont interdits.

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, déchets verts et assimilés est également interdit ainsi que leur destruction à l'aide d'incinérateur individuel.

Le R.S.D. est consultable sur le site de la Préfecture du Cher, rubrique environnement.



### MATCH DE FOOT DU 22 AVRIL 2023

Le samedi 22 avril, la Municipalité a organisé, en collaboration avec le club de football de l'ES Trouy, un déplacement à Auxerre, pour assister à la rencontre Auxerre / Lille au stade de "l'Abbé-Deschamps".

Cet après-midi, placé sous le signe du football, a été pour nos jeunes truciens un grand moment en voyant des joueurs de la ligue 1 fouler la pelouse.

Des jeunes truciens du dispositif "Je m'investis pour Trouy", ainsi que des jeunes footballeurs de l'ES Trouy, ont pu bénéficier de cette sortie au tarif préférentiel de 20 € (transport et billet du match).



### PHOTO D'ARCHIVES

Mme Annette GUITTON (en haut à droite, 2ème sur la photo) nous a transmis cette photo qui représente un tournoi de football inter-clocher à Trouy en 1971 contre Corquoy.

Si vous faites partie des participantes ou si vous reconnaissez quelqu'un, nous vous remercions d'en informer Mme GEORGES au 02 48 64 78 13 ou par mail [valerie.georges@ville-trouy.fr](mailto:valerie.georges@ville-trouy.fr).



## NOS TREKKEUSES TRUCIDIENNES

Des paysages époustouflants, des rencontres inoubliables, de la solidarité, mais aussi de la douleur, du dépassement de soi, des rires et des larmes ... Voici ce que retiendront nos trekkeuses trucidiennes de leur périple au Maroc qui s'est déroulé du 24 février au 3 mars 2023.

Après une journée d'adaptation sur le bivouac, elles ont parcouru plus de 100 km en 4 jours dans un désert chaud et sec, gravissant des dunes de sable et des djebels ponctués de ravines de cailloux. Les ampoules aux pieds et les baisses de moral parfois n'ont pas eu raison de leur ténacité et de leur sourire. Elles n'étaient pas forcément venues pour la gagne, mais elles se sont quand même permis de finir premières de la 3<sup>ème</sup> étape. Une belle récompense pour ce premier challenge !

Elles finissent 10<sup>ème</sup> sur 43 équipes (dont des canadiennes, des espagnoles, des anglaises, etc.) au classement général.

La dernière journée était consacrée à l'humanitaire et la solidarité. Les trekkeuses ont troqué leurs bâtons de marche contre des pelles et des truelles pour construire une clôture autour d'une déchetterie, afin d'empêcher les débris de voler au vent et polluer le désert.

Cet effort fut récompensé par une découverte de quelques spécialités culinaires du pays, préparées par des locaux aux petits soins pour les participantes.

Elles garderont un très bon souvenir de l'accueil chaleureux des marocains. De cette aventure est née une belle amitié, une envie de continuer les entraînements et, pourquoi pas, une envie de recommencer dans quelques années !

Si, comme Célia, Julie, Christine et Cécile, vous souhaitez rejoindre l'aventure, n'hésitez pas à consulter le site <https://trekellesmarchent.com>.

Toutes nos félicitations à ces courageuses trucidiennes.



De gauche à droite : Cécile, Julie, Thierry le chef, Célia et Christine

### NOUVELLES AIDES POUR L'ACHAT D'UN VELO

Depuis le 2 mai 2023, Bourges Plus propose à nouveau une aide financière à tous les habitants de l'agglomération pour l'acquisition d'un vélo ou d'un kit de transformation de vélo. Cette aide est limitée dans le temps puisqu'elle s'arrêtera à l'épuisement de l'enveloppe financière consacrée.

La demande d'aide s'effectue en ligne sur le site [www.agglo-bourgesplus.fr/site/aide-achat-velo](http://www.agglo-bourgesplus.fr/site/aide-achat-velo) ou par courrier. Il faut également remplir les deux documents (annexe 1 « règlement aide vélo » et annexe 2 « formulaire ») également disponibles sur le site.

Vous trouverez également sur ce site le formulaire de demande de financement et le règlement précisant les modalités de l'aide et les conditions d'accès.

**ATTENTION :** pour prétendre à la subvention, l'usager doit acquérir son vélo auprès d'un vélociste local. Pour les différents kits, il sera également possible de les acheter chez un vendeur professionnel basé hors de l'agglomération.

Type de vélo	Taux d'aide maximum	Subvention pour un revenu fiscal de référence annuel par part < 30 508 € ou personne en situation de handicap	Prix maximum du matériel pris en charge	Achat obligatoire chez un vélociste de l'agglomération de Bourges
Vélo à Assistance Électrique (VAE)	50%	200 €	2 500€	OUI
Vélo Classique	50%	100 €	1 000€	OUI
Vélo Pliant	50%	200 €	1 500€	OUI
Vélo Cargo	50%	500 €	6 000€	OUI
Vélo adapté aux handicapés	50%	500 €	Pas de plafond	OUI
Kit électrification	50%	200 €	Pas de plafond	NON
Kit de transformation en vélo cargo	50%	500 €	Pas de plafond	NON
Kit adaptation pour transport de personnes souffrant de handicap	50%	500 €	Pas de plafond	NON

### OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Zen en vacances ? Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances !



Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile ! Depuis 1974, le dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins.

Aujourd'hui, l'opération est élargie à toute période d'absence prolongée de particuliers, indépendamment des vacances scolaires.

#### L'Opération Tranquillité Vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches, restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

#### L'Opération Tranquillité Vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) au commissariat. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

## FERMETURE DE LA POSTE



La Poste a informé les services de la Mairie, par courrier en date du 18 avril 2023, qu'en raison de la diminution de la fréquentation pendant la période estivale, **le bureau de Trouy, situé 2 rue Louise Michel, sera fermé du 10 au 30 juillet prochains.**

Il reprendra ses horaires habituels à compter du lundi 31 juillet.

Le bureau de poste Bourges Aéroport, situé 109 avenue Marcel Haegelen, sera ouvert pendant cette période du lundi au vendredi de 9h à 12h - 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h.

Les services de la Poste et de la Banque Postale sont également accessibles en ligne : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) et [www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr).

## TRAVAILLER À PROXIMITÉ DE RÉSEAUX NE S'IMPROVISE PAS



Le téléservice "réseaux-et-canalisation" est votre meilleur allié pour votre sécurité.

Vous êtes une collectivité territoriale, un maître d'ouvrage, un maître d'œuvre, un exploitant de réseaux, une entreprise du bâtiment ou de travaux publics, un agriculteur, **un particulier (exemple : création d'une clôture)**, ... et vous avez des projets de travaux de terrassement, de sondage, de génie agricole, etc., le téléservice [reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://reseaux-et-canalisation.gouv.fr) vous permet alors d'identifier gratuitement les exploitants de réseaux concernés par vos travaux et auprès desquels vous devez déclarer vos travaux.

La loi portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 » instaure, au sein de l'**INERIS**, par l'article L. 554-2 du Code de l'environnement, un guichet unique informatisé qui vise à recenser tous les réseaux aériens, souterrains et subaquatiques implantés en France et les principales informations nécessaires pour permettre la réalisation de travaux en toute sécurité à leur proximité.

**<https://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>**

Depuis le 1er juillet 2012, **la consultation du téléservice réseaux-et-canalisation** devient une étape préalable **obligatoire** pour les responsables de projet et les exécutants de travaux.

Vous pouvez obtenir à titre informatif la liste des exploitants concernés par l'emprise de votre chantier sans vous authentifier. Pour cela cliquez sur le lien « Accéder à l'écran de cartographie sans authentification ».

Construire sans détruire : [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/gu-presentation/outils/tracer-votre-emprise-de-chantier.htm/gu-presentation/outils/tracer-votre-emprise-de-chantier.htm](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/gu-presentation/outils/tracer-votre-emprise-de-chantier.htm/gu-presentation/outils/tracer-votre-emprise-de-chantier.htm)

## NOS TRUCIDIENS ONT DU TALENT

### UNE NOUVELLE ACTIVITÉ À L'ESPACE PARAMÉDICAL DES TALLERIES



En effet, depuis mars 2023, Mme Annabelle MAURICE a rejoint l'espace paramédical en tant que psychologue clinicienne.

Après un master 2 à l'université Paris-Descartes, spécialité enfants et adolescents, Annabelle rejoint le Gedhif à Bourges où elle exerce à 60 %, ce qui lui laisse du temps pour pratiquer sa passion en tant que libérale.

Annabelle propose un accompagnement psychologique qui se traduit par la libération de la parole et son analyse, que ce soit en réaction à un événement de vie ou une volonté de compréhension plus approfondie et de soutien, et ce pour des patients de tout âge. L'écoute bienveillante est au centre de sa pratique.

Actuellement présente le mercredi après-midi et le vendredi toute la journée sur rendez-vous au 26 bis rue des Frères Lumière, vous pouvez la joindre au 07 56 81 89 32 ou par mail [ampsycho18@outlook.fr](mailto:ampsycho18@outlook.fr).

### NOUVEAU MARCHAND AMBULANT

**NOUVEAU**

**L'ARÔME**  
Le plaisir des saveurs

PRODUITS FRAIS

PÂTE À PIZZA MAISON

**PIZZAS ARTISANALES  
À EMPORTER**

*Nos emplacements*

<b>LUNDI</b>	<b>LEVET, Mairie</b>
<b>MARDI</b>	<b>CHATEAUNEUF S/CHER</b> Parking de La Poste
<b>MERCREDI</b>	<b>TROUY Bourg</b> en face de l'école
<b>JEUDI</b>	<b>LIGNIÈRES</b> Place du Champ de foire
<b>VENDREDI</b>	<b>LE SUBDRAY</b> Place du Marché

de 17h30 à 21h30

Camion privatisable pour vos événements  
privés ou professionnels

**07 83 23 33 72**

[laromefoodtruck@gmail.com](mailto:laromefoodtruck@gmail.com)

l'arome food truck 18

Réalisation : Amby'pub Bourges - ne pas aller sur la voie publique - L'Arôme food truck Snel 948 745 401 00018

**Jeux et tricot**

Un lundi sur deux de 14h30 à 17h30 des jeux et tricot au Centre de Loisirs : 12 juin – 3 juillet.

**Voyage le 5 juin pour une croisière-repas**

Départ : 10h du parking de l'Espace Jean-Marie Truchot en bus.

A 11h30, nous prendrons le bateau pour déjeuner et faire une croisière de 3h à Cuffy.

Vers 15h, nous reprendrons notre bus pour aller visiter le jardin à Apremont.

Avant de revenir à Trouy, nous prendrons un verre dans le jardin.

Retour vers 18h30.

Participation : 85 € par personne.

Renseignements : 02 48 20 38 51 (laisser un message avec votre numéro de téléphone)

**Atelier floral** le mardi 20 juin au Centre de Loisirs à partir de 14h30. Participation 15 €. Places limitées. Inscription obligatoire au 02 48 64 78 78 ou en laissant un message au 02 48 20 38 51.

**Balade de rentrée chemin des Coudres**

Rendez-vous à 14h30 le 11 septembre côté Hameau des Coudres. Ouvert à tous.



THÉÂTRE  
DU  
CHAOS  
COMPAGNIE  
SARA  
VEYRON



CHER  
DÉPARTEMENT 18



Spécial  
+ 60 ans  
et aidants

## Les pieds dans le tapis

de Georges de Cagliari mise en scène Sara Veyron

*Théâtre interactif pour prévenir les accidents domestiques et aider au maintien à domicile, en tournée dans le Cher.*

*Avec le soutien financier du Département du Cher / Conférence des financeurs 18 et les Ateliers de Béa*

*Ouvert aux + de 60 ans – gratuit -*

Le 20 septembre à 14h à  
L'Espace Jean-Marie Truchot



Renseignements « Les Ateliers de Béa » au 02 48 64 78 78  
 Retrouver toutes nos activités à partir de Google ou Facebook

# LES MANIFESTATIONS

**26/27/28 MAI 2023**  
TROUY (IS) FRANCE

Rockabilly Weekend #11

**Rock In Berry**

**VENDREDI**  
Charlie Hightone And The Rock-It's (SP)  
The Western Stringbnds (NL)  
The Glad Rags (IT)

**SAMEDI**  
Eddie And The Flatheads (SW)  
Tim Vince And The Nightcappin Three (SW)  
Skinny Jim And The Wildcats (SW)

**DIMANCHE**  
The Booze Bombs (D)  
Dollar Bill (UK) The Hill Brothers (FR)

Accès Libre  
-Rassemblement de voitures  
-moto pre 75  
-stands vintage  
-restauration sur place

SAMEDI 27 - Roots Rockin'54 (FR)  
DIMANCHE 28 - Snakes in The Boots (FR)

En Accès Libre et Gratuit

Pass 3 jours 50€  
Dimanche 20€  
Samedi 25€  
Vendredi 20€

INFOS : FESTIVAL ROCK'IN BERRY  
ROCKINBERRYIS - CONTACTS  
MANOUL : 07 86 90 58 15 / FERNAND : 06 10 72 63 43

association des parents d'élèves

**DIMANCHE 11 JUIN 2023**

**GRAND DEBALLAGE TROUY NORD**

PARC DES LUTINS DE 8H À 18H

2€ LE M NON ADHÉRENTS | 1€ LE M ADHÉRENTS  
RÉSERVATION ET PAIEMENT À L'AVANCE  
5M MINIMUM

Buvette et restauration sur place

Informations et réservations :  
[ecoletrouynord@gmail.com](mailto:ecoletrouynord@gmail.com)

GALA DE DANSE  
PROPOSÉ PAR LE GPE

**UN MONDE À SAUVER**

**17 JUIN 2023 - 17H30**  
**À TROUY**  
ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT

**MARCHE GOURMANDE**

**Samedi 17 juin 2023**

Organisée par  
l'Entente des Marcheurs de Trouy  
pour son 40ème anniversaire

Château Rozé  
Route de La Chapelle

**TROUY BOURG**

Départ fractionné  
de 18h00 à 19h30

N'oubliez pas :  
- Lampe  
- Gilet fluo

15€ / adulte  
7€ / - de 10 ans

Nombre de places limitées

Réservation avant le 5 juin  
au 06 42 02 02 67  
ou 06 29 65 74 87

INPS



NATURE TRADITION  
TRUCIDIENNE  
NATURE TRADITION  
TRUCIDIENNE

# Dimanche 2 JUILLET 2023 TROUY-BOURG

(abords espace Jean marie TRUCHOT)

## VIDE GRENIER /BROCANTE

RESERVATION ET PAIEMENT A L'AVANCE

Emplacement : 2,00€ le mètre linéaire

Avec un minimum de 5 mètres

(Par voiture entrante et 3 m pour 1 remorque)

Tout véhicule entrant ne ressort plus (plan Vigipirate)

Accueil et installation à partir de 6 heures

(BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE)

(Avec sandwichs saucisses, merguez..., crêpes)

(Suivant les conditions sanitaires en vigueur)

Renseignements et réservations auprès de :

Daniel AILLIOT : 02 48 64 75 82 ou 06 76 06 25 48

Adresse mail : [naturetradition@outlook.fr](mailto:naturetradition@outlook.fr)

ipns

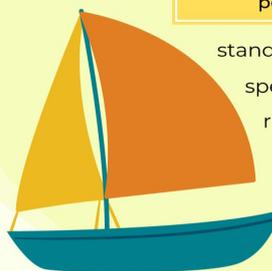


# TROUY

9 - 10 SEPTEMBRE 2023  
espace Jean-Marie Truchot

## 35ème fête des flots

venez découvrir tous les stands  
pendant ce weekend festif



stands de la mer, vin, bières, miel  
spécialités régionales, boudin  
restauration sur place, buvette  
karaoké, blind test, bal  
animations, concerts  
brocante, marche  
danse, rugby



### programme

#### VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2023

19 h

OUVERTURE DE LA BUVETTE

20 h

RETRANSMISSION  
CÉRÉMONIE OUVERTURE DE LA  
COUPE DU MONDE DE RUGBY

21 h

RETRANSMISSION  
PREMIER MATCH  
FRANCE - NOUVELLE ZÉLANDE



### programme

#### SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023

10 h 30

OUVERTURE DES STANDS

11 h

INAUGURATION DE LA FÊTE DES FLOTS

14 h

SPECTACLE DE DANSE MODERNE  
PAR LA TROUPE D'ANNE THANG

17 h

OUVERTURE DES MANÈGES

17 h à 19 h

CONCERT DU GROUPE WANTED  
ROCK

19 h à 20 h

BLIND TEST

20 h à 21 h 30

KARAOKÉ

22 h à 1 h

SOIRÉE DANSANTE

PAR SAM ANIM



### programme

#### DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2023

6 h

PUCES DES FLOTS  
AVEC LE TNAPE

7 h 30

DÉBUT DE LA RANDONNÉE  
DE L'ENTENTE DES MARCHEURS DE TROUY

9 h 30

OUVERTURE DES STANDS

12 h

CONCERT DU GROUPE VIAGGO  
JAZZ MANOUCHE

14 h à 18 h

VRAI FAUX MARCHÉ MÉDIÉVAL  
DE LA COMPAGNIE DU BORD DES MONDES

JOHNNY STEFF,  
PIRATE SOSIE DE JOHNNY DEPP



Ville de  
**TROUY**

# SAMEDI 26 AOÛT A 20H

# CHÂTEAU ROZÉ



**SUIVI DU**



**BUVETTE ET PETITE RESTAURATION**

# A NE PAS MANQUER

## ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT

- 10/06 Soirée paëlla, FFT
- 16/06 Les écoles qui chantent et fête de l'école élémentaire et maternelle Nord
- 17/06 Gala de danse, GPE
- 23/06 Fête de l'école maternelle "Graine d'artistes"

8/09 Retransmission du match d'ouverture de la Coupe du Monde de Rugby 2023, Municipalité et TTL

9 et 10/09 Fête des flots, TTL

10/09 Randonnée des flots, EMT

17/09 Journée du patrimoine, Municipalité

## CONSEILS MUNICIPAUX

Mardi 27 juin 18h30

## BAR CONCERT

15/07 Bar LE POPITO, Municipalité

## TROUY BOURG

17/06 Marche gourmande, EMT

2/07 Vide grenier/Brocante, NTT

## CHÂTEAU ROZE

26/08 Cinéma en plein air et feu d'artifice, Municipalité

## PARC DES PETITS LUTINS

2/09 Concert, Municipalité

## CENTRE CULTUREL TROUY NORD

11/06 Grand déballage, TNAPE

17/06 Bourse d'échanges, TTL

24/09 Marché des Producteurs, Municipalité

## ECOLE MATERNELLE NORD

30/06 Kermesse

## ECOLE ELEMENTAIRE BOURG

30/06 Fête de l'école

## MONUMENT AUX MORTS

8/06 Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine

18/06 L'Appel du 18 juin

16/07 Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France

# INFOS MAIRIE

**ASTREINTE pour les urgences 06 82 30 92 02**

## MAIRIE

☎ : 02.48.64.78.18

Fax : 02.48.64.74.96

@ : mairie@ville-trouy.fr

Site : villedetrouy.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/villedetrouy/>

## Horaires d'ouverture

Lundi 9h à 12h et 14h à 17h

Mardi 9h à 12h et 14h à 18h

Mercredi 9h à 12h

Jeudi 9h à 12h

Vendredi 9h à 17h

**Fermeture le 14 août**

## MAIRIE ANNEXE

☎ : 02.48.21.08.04

## Horaires d'ouverture

Mercredi 14h à 16h

**Fermeture pendant les vacances scolaires**

## BIBLIOTHÈQUE "LE JARDIN DES MOTS"

☎ : 02.48.64.72.25

## Horaires d'ouverture

Lundi 16h30 à 19h

Mercredi 15h à 18h

Vendredi 17h à 19h

Samedi 10h à 12h

**Fermeture du 15 juillet au 15 août**

## CENTRE DE LOISIRS "RIBAMBELLE"

☎ : 02.48.64.73.58

@ : enfance@ville-trouy.fr

## Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30 à 18h

Mercredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30

**Fermeture le 14 août**

## RELAIS PETITE ENFANCE "POMME D'API"

☎ : 02.48.64.78.78

@ : corinne.gatimel@ville-trouy.fr

## Accueil administratif

UNIQUEMENT sur rendez-vous

Lundi-Mardi-Jeudi 8h à 12h30 et 13h30 à 17h

Mercredi 8h à 12h30

Vendredi 8h à 12h

**Fermeture du 31 juillet au 22 août**

## C.C.A.S.

☎ : 02.48.64.78.78

@ : corinne.gatimel@ville-trouy.fr

## Horaires d'ouverture

Lundi-Mardi-Jeudi 8h à 12h30 et 13h30 à 17h

Mercredi 8h à 12h30

Vendredi 8h à 12h

**Fermeture du 31 juillet au 22 août**

## Accueil ateliers d'éveil

Lundi 9h à 11h

Vendredi 9h à 11h

**Fermeture pendant les vacances scolaires**